

Déclaration

Les régions européennes pour l'efficacité énergétique et le développement des sources d'énergie renouvelable

Reconnaissant le rôle crucial de l'énergie dans le développement économique et l'environnement en Europe et,

Comprenant la contribution importante des énergies durables à un développement économique et environnemental réussi et,

Agissant en toute responsabilité pour les générations futures et en partenariat avec d'autres régions dans toute l'Europe,

Nous soussignés, les Conseils Régionaux et Locaux, nous sommes engagés à accroître la part de nos sources d'énergie renouvelable et à renforcer l'efficacité énergétique dans nos régions respectives. Nous sommes convaincus que les sources d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique sont les pierres angulaires du développement durable parce qu'elles contribuent à la protection de l'environnement et du climat, à la création d'emplois locaux, à la croissance économique, à la sécurité des approvisionnements énergétiques, à notre indépendance face aux fluctuations des prix de l'énergie ainsi qu'à la cohésion sociale et à l'innovation.

Reconnaissant l'importance de l'action locale et régionale pour assurer un développement durable, nous favorisons à notre niveau l'efficacité énergétique et les sources d'énergie renouvelable dans nos propres bâtiments, installations et sites ainsi qu'auprès des citoyens, des municipalités et des entreprises de nos régions.

Fortement conscients du changement climatique, de notre dépendance croissante vis-à-vis des énergies fossiles importées et de l'impact de ces dernières sur notre environnement et nos économies, **nous faisons appel à d'autres régions européennes**, mais aussi aux gouvernements locaux et nationaux ainsi qu'aux institutions européennes **pour nous unir afin d'assurer la qualité et la durabilité de notre futur énergétique !**

Conseil Régional d'Ile de France

Michel Vampouille, Vice-Président chargé de l'environnement, du développement durable et de l'éco-région

Paris, le 12 juin 2006

M. V. F.